

## LA VIGNE A SAINT-PREST

---

On peut s'étonner qu'en Beauce il exista une culture de la vigne. Ces vignes furent d'abord plantées par les moines sur les rebords de la vallée de l'Eure, et notamment à Saint-Prest où cette activité tenait une place très importante. Les anciennes familles de Saint-Prest ont toutes des ancêtres « Vignerons » .

Les pentes et les terrains plantés en vignes se trouvent sur les terrains pierreux de chaque côté de la vallée, sur la rive gauche de l'Eure entre la Forte Maison et les Moulins Neufs, et sur la rive droite, sur la côte de la Villette et les abords de la Petite Plaine .

De rares familles possèdent encore quelques outils rappelant cette culture de la vigne qui a perduré pendant de longues années. Il existe également dans les maisons du bourg, du côté coteau, des caves voutées et maçonnées, quelquefois très importantes qui permettaient aux vignerons d'entreposer leurs barils.

En 1790, la surface en vigne était de 160 ha.

En 1812, la surface en vigne était de 220 ha., avec une récolte par hectare de 27 hectolitres et une récolte totale de 6072 hectolitres.

En 1847, on lit que la récolte a été médiocre, mais que le vin fut d'excellente qualité.

Les habitants de Saint-Prest avant 1790 payaient la dîme, comme les autres habitants des villages voisins, qui eux également cultivaient la vigne.

Le nombre de vignerons était de 112 à Saint-Prest, 16 à la Villette, 30 au Gorget et 30 aux Moulins Neufs, au total 225 dans la paroisse de saint-Prest. Beaucoup possédaient de petites vignes de quelques ares. Les plus grandes propriétés étaient de 1 ha 25. Les propriétaires de Chartres possédaient à eux seuls 51 hectares.

Les vignerons payaient des droits de roulage et de perçage des vins pour la vente en gros et un droit de ferrage était payé par les taverniers et cabaretiers.

En 1789, ces droits ayant beaucoup augmenté, les habitants protestèrent dans le cahier de doléances contre ces droits élevés qui absorbaient le modique gain qu'ils pouvaient faire.

Chaque année, avant les vendanges, le Maire de saint-Prest nommait des gardes pour surveiller les vignes, c'étaient « les Messiers », et une assemblée des vigneronns fixait la date du commencement des vendanges. C'était le « ban des vendanges » et la décision était prise à la pluralité des voix pour toute l'étendue de la commune. Les vendanges duraient environ 3 jours et le vin titrait entre 8 et 10°selon les années.

En 1869, il ne restait plus que 45 hectares plantés en vigne dans notre commune.

La vigne était en voie de disparition. Elle mourait malgré les soins dont elle était l'objet. On parla de phylloxéra qui ravagea une grande partie du vignoble français, mais ce parasite n'apparu à Chartres qu'en 1898. Il pouvait s'agir aussi de maladies comme le mildiou et l'oïdium.

Les vignes de Saint-Prest ne furent pas remplacées par d'autres plants. L'arrivée du chemin de fer découragea les paysans puisqu'il était plus facile d'obtenir des vins de Loire de meilleure qualité .

Les dernières déclarations de récolte vues à la mairie de Saint-Prest datent de 1912. Il y eu 17 déclarants qui avaient récolté 87 hectolitres de vin seulement.

Les personnes d'un certain âge se souviennent que leurs grand-parents leur parlaient de ces vendanges dans leur jeunesse et évoquaient la Confrérie de Saint-Vincent, patron des vigneronns dans tous les villages de France.

Le dernier président a été M. Théodule Gombert et le bâton de Saint-Vincent récemment rénové par des mains expertes est toujours conservé à l'église.

A la place des vignes, les habitants de St-Prest plantèrent des pommiers qui donnèrent pendant des années un cidre excellent que l'on dégustait en famille.

Il existe encore, quand on veut bien se donner la peine de regarder, quelques anciens plants disséminés dans des petits sentiers près des bois de la commune.

Un habitant de Saint-Prest, Mr. BOULAY avait planté il y a quelques années sur un petit terrain en haut de la montée du Tertre, une jolle vigne et Il semblait avoir bien réussi à renouer avec cette ancienne tradition du pays.

Yvette BIGET-TERNON